



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Déclaration de franchissement

de seuils de participation FS/EM/16/2016

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Holcibel a déclaré le 29 juillet 2016, avoir effectué, le 25 juillet 2016, un apport de 1.514.187 actions LafargeHolcim Maroc, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération d'apport d'actions, la société Holcibel ne détient plus aucune action LafargeHolcim Maroc.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma